



KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
42 Ter rue de la Paix
10000 Troyes
France

Téléphone : +33 (0)3 25 82 65 00
Télécopie : +33 (0)3 25 82 65 19
Site internet : www.kpmg.fr

*Association de Soins Infirmiers et
Ménagers de l'Agglomération
Troyenne (ASIMAT)*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Association de Soins Infirmiers et Ménagers de l'Agglomération Troyenne
(ASIMAT)
3 bis boulevard du 1er RAM - CS 30150 - 10005 Troyes Cedex
Ce rapport contient 28 pages
Référence : FC-202-34

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
42 Ter rue de la Paix
10000 Troyes
France

Téléphone : +33 (0)3 25 82 65 00
Télécopie : +33 (0)3 25 82 65 19
Site internet : www.kpmg.fr

Association de Soins Infirmiers et Ménagers de l'Agglomération Troyenne (ASIMAT)

Siège social : 3 bis boulevard du 1er RAM - CS 30150 - 10005 Troyes Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au conseil d'administration de l'ASIMAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASIMAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 27 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits de tarification et les créances usagers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**Association de Soins Infirmiers et Ménagers de l'Agglomération Troyenne
(ASIMAT)**
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
15 mai 2020*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Troyes, le 15 mai 2020

KPMG S.A.

Frédérique Céleste
Associée

Bilan Actif

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	223 550	187 641	35 910	59 417
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 151	31 040	24 111	14 787
Fonds commercial (1)				
Autres	20 553	15 557	4 997	5 709
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 410 503	941 192	469 311	520 443
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 773 701	1 152 492	621 209	716 114
Autres	2 184 451	1 464 728	719 723	820 201
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	16 084		16 084	30 239
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	480 030		480 030	480 030
Créances rattachées à des participations	15 765		15 765	15 765
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	14 574		14 574	14 574
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	6 194 363	3 792 650	2 401 713	2 677 279
STOCKS ET EN-COURS	23 306		23 306	40 121
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				14
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 754 116	128 364	1 625 752	1 439 820
Autres créances	148 572		148 572	165 270
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	3 861 500		3 861 500	3 792 583
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	42 101		42 101	40 910
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	5 829 594	128 364	5 701 230	5 478 718
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	12 023 957	3 921 014	8 102 942	8 155 997
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	1 899 944
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 14/05/20

Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	2 431 653	2 431 653
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	3 382 310	3 225 399
Report à nouveau sur gestion propre	(2 319 718)	(2 375 613)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(143 219)	173 701
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	(640 213)	(584 970)
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables	126 588	126 588
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	136 226	195 645
Provisions réglementées	695	1 924
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	2 974 322	3 194 327
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	367 162	361 663
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	367 162	361 663
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	777 063	858 568
Sur autres ressources	1 843	2 454
TOTAL III FONDS DEDIES	778 906	861 022
DETTES (1)		
Emprunts obligataires	4	6
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	479 383	596 552
Emprunts et dettes financières diverses (3)		2 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	69 875	86 908
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 155 914	956 124
Dettes fiscales et sociales	2 228 729	2 032 761
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 958	33 834
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	33 167	30 000
TOTAL IV DETTES	3 983 030	3 738 985
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	8 103 420	8 155 997
(1) A plus d'un an 479 387 A moins d'un an 3 466 098		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 761	
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

ASIMAT

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	320 228	322 871
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	320 228	322 871
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	116 153	88 101
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	102 042	313 414
- Cotisations	50	105
- Autres produits	22 452 297	22 038 505
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	22 990 770	22 762 996
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	943 317	1 164 538
Variation de stocks	16 423	(3 968)
- Autres achats et charges externes	5 411 369	4 707 548
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 365 910	927 407
- Salaires et traitements	10 785 727	10 611 005
- Charges sociales	3 188 389	3 687 083
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	486 281	546 804
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	87 493	11 099
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	1 013 918	1 060 119
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	23 298 826	22 711 634
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(308 055)	51 361
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 862	1 736
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	1 862	1 736
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	2 239	2 749
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	2 239	2 749
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(377)	(1 013)

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

ASIMAT

	31/12/2019	31/12/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(308 432)	50 349
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	11 227	124 884
- Sur opérations en capital	60 316	13 529
- Reprises provisions et transferts de charges	142 807	159 306
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	214 350	297 718
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	6 476	1 122
- Sur opérations en capital	919	
- Dotations aux amortissements et aux provisions		1 665
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 395	2 787
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	206 956	294 932
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	41 742	171 579
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	23 206 982	23 062 451
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	23 350 201	22 888 750
EXCEDENT OU DEFICIT	(143 219)	173 701
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		



Annexe aux comptes annuels 2019

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Les faits significatifs dans les établissements et services au cours de l'exercice sont les suivants :

- NEANT

EVENEMENTS POST CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019. Cet événement n'a donc pas impacté le bilan et le compte de résultat clos au 31 décembre 2019.

Les conséquences attendues en 2020 pour notre association sont de plusieurs natures :

- Achats supplémentaires identifiés : gel hydro alcoolique, combinaisons, masques, lunettes de protection pour environ 37 000 € au moment de l'élaboration des annexes au comptes annuels 2019.
- Impacts sur l'activité : Aucun établissement et service n'a fermé pendant la crise sanitaire. L'activité diminue pour les EHPAD suite aux recommandations d'admission (report des nouvelles admissions sauf urgence) et pour les services à domicile (suppression des heures d'entretien des logements).
- Impacts sur le personnel (taux d'absentéisme, recrutements, etc.) : Nous enregistrons un taux d'absentéisme de près de 18 % en mars et 19 % en avril 2020. Un dossier de chômage partiel a été mis en place dès le mois de mars pour 2 salariés. Une nouvelle demande pour le mois de mai a été effectuée pour les gardes d'enfants et les salariés vulnérables.
- Impacts sur les financements : Les services à domicile sont financés sur la base du prévisionnel concernant l'APA, la PCH et la CARSAT. Les EHPAD continuent de percevoir les dotations mensuelles dépendances et soins. Les recettes liées à l'hébergement sont diminuées suite à la baisse du taux d'activité non évalué à ce jour.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Par ailleurs ses comptes respectent l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 rendu par le Conseil Nationale de la Comptabilité et l'instruction budgétaire et comptable M22 bis.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MODALITES D'ESTIMATION COMPTABLE / CORRECTION D'ERREUR

Aucun changement de modalités d'estimation comptable / correction d'erreur au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

L'enregistrement des aides financières des contrats aidés s'effectue dans le compte 7448 au lieu du compte 791.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Voir annexe « immobilisations ».

Au 31 décembre 2019, les immobilisations en cours sont principalement composées de travaux d'étanchéité et de menuiserie ainsi que de peinture en cours pour les locaux de RMDA et MJPM. La facture des plans d'aménagement du couloir de l'EHPAD Mon Repos ainsi que la réfection du portail de l'EHPAD La Grand-Maison est enregistrée en « immobilisations en cours » car les travaux ne sont pas terminés à la clôture de l'exercice.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Voir annexe « Amortissements ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Il s'agit principalement de coûts liés aux licences mobiles des services à domicile, aux antivirus pour l'ensemble de l'ASIMAT et au site internet.

METHODE D'AMORTISSEMENT

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Autre immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable. Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont relatifs à du renouvellement de matériel dans les EHPAD.

METHODE D'AMORTISSEMENT

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres de participations détenus dans la SCI Le Shed.

Voir annexe « Liste des filiales et participations ».

EVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont valorisés suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / au coût unitaire réel. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CREANCES

Voir annexe « Etat des échéances des créances et des dettes ».

PRODUITS A RECEVOIR

Voir annexe « Produits à recevoir ».

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Voir annexe « Charges et produits constatés d'avance ».

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

Voir annexe « Variation des fonds associatifs »

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	361 662	38 760	33 260	367 162
TOTAL	361 662	38 760	33 260	367 162

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS SIMILAIRES

Les conventions collectives appliquées dans l'association prévoient le versement d'une indemnité de départ à la retraite en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association. Au 31 décembre 2019, les droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élèvent à 367 162 € charges comprises pour les salariés relevant de la CCN 51 et de la BAD 2010.

FONDS DEDIES — TABLEAUX DE SUIVI

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT, DON MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTEES

Voir annexe « Tableau de suivi des fonds dédiés »

ETAT DES DETTES

Voir annexe « Etat des échéances des créances et des dettes ».

CHARGES A PAYER

Voir annexe « Charges à payer »

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Voir annexe « Charges et produits constatés d'avance »

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Production vendue, services	320 228
Produits de tarification / DGF	21 180 687
Subvention d'exploitation	116 153
Reprises amort. Dépréciations et provisions	102 042
Autres produits	199 982
TOTAL	21 919 092

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Voir annexe « *Détail des produits et charges exceptionnelles* »

RESULTAT PAR ACTIVITE OU ETABLISSEMENT

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Vie associative		10 831
RMDA		48 222
Siège social		45 584
SAAD		14 473
SADV	- 15 394	
SGNI		17 169
SSIAD		31 583
SMJPM		3 809
EHPAD La Grand-Maison	- 116 483	
EHPAD Pierre de Celle	- 26 192	
EHPAD La Salamandre	- 181 973	
EHPAD Mon Repos	- 72 256	
EHPAD La Colline		74 056
Résidence Autonomie La Colline		23 353
Résultat de l'exercice	- 143 218	

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT ADMINISTRATIF (GESTION SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS)

ESSMS	Résultat comptable	Reprise	Dépenses non opposables	Résultat administratif
Vie associative	10 831			

RMDA	48 222			
Siège social	45 584		25 335	70 919
SAAD	14 473		- 10 511	3 962
SADV	- 15 394	1 700	5 333	- 8 361
SGNI	17 169	- 47 500	- 2 950	- 33 281
SSIAD	31 583	3 306	5 988	40 877
SMJPM	3 809	17 346	124	21 279
EHPAD La Grand-Maison	- 116 483		- 12 944	- 129 426
EHPAD Pierre de Celle	- 26 192		- 20 461	- 46 653
EHPAD La Salamandre	- 181 973		- 20 919	- 269 553
EHPAD Mon Repos	- 72 256		- 8 564	- 80 820
EHPAD La Colline	74 056		16 219	90 275
Résidence Autonomie La Colline	23 353			23 353
Résultat de l'exercice	- 143 218			

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Voir annexe « Effectif moyen »

AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 86 010 €.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisés au titre de la mission du commissaire aux comptes pour 2019 est de 14 700 €HT soit 17 640 € TTC.

ENGAGEMENTS HORS BILAN (EXEMPLE : GARANTIE ATTACHEE A DES EMPRUNTS)

GARANTIE CONSENTIE PAR L'ASSOCIATION

L'ASIMAT s'est portée caution solidaire sur un emprunt souscrit par le GCSMS « Génération Essor Solidaire ». Le montant garanti par ce cautionnement est de 175 K€ augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant du capital restant à rembourser au 31/12/19, relatif à cet emprunt, est de 74 K€.

CREDIT-BAIL

NEANT

Amortissements

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	164 133	23 508		187 641
Autres immobilisations incorporelles	33 079	15 348	1 830	46 597
TOTAL immobilisations incorporelles :	197 211	38 856	1 830	234 238
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	843 893	101 845		945 738
Installations techn. et outillage industriel	990 261	168 799	6 568	1 152 492
Inst. générales, agencements et divers	50 089	24 525		74 614
Matériel de transport	137 389	31 748	4 407	164 730
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 196 143	121 411	96 716	1 220 839
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 217 775	448 328	107 691	3 558 412
TOTAL GÉNÉRAL	3 414 986	487 184	109 521	3 792 650

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Liste des Filiales et Participations

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
SCI LE SHED	480 030		80						(103 778)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
CREDIT MUTUEL PARTICIPATIONS	15 765									
- étrangères										

État des Échéances des Créances et Dettes

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	15 765		15 765
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 574		14 574
TOTAL de l'actif immobilisé :	30 339		30 339
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	132 046		132 046
Autres créances clients	1 654 399	1 654 399	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 424	5 424	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	478	478	
État - Divers			
Groupe et associés	11 235	11 235	
Débiteurs divers	186 307	186 307	
TOTAL de l'actif circulant :	1 989 889	1 857 843	132 046
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	42 101	42 101	

TOTAL GÉNÉRAL	2 062 329	1 899 944	162 385
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4		4	
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	479 383		479 383	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 155 914	1 155 914		
Personnel et comptes rattachés	941 327	941 327		
Sécurité sociale et autres organismes	1 211 026	1 211 026		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	76 376	76 376		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	48 288	48 288		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	33 167	33 167		

TOTAL GÉNÉRAL	3 945 485	3 466 098	479 387
----------------------	------------------	------------------	----------------

Charges et Produits Constatés d'Avance

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	42 101	33 167
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL	42 101	33 167
--------------	---------------	---------------

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 431 653			2 431 653
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise	(126 588)			(126 588)
Réserves	3 225 399	127 410	(29 501)	3 382 310
Report à nouveau	(2 960 583)	(1 505 981)	(1 506 633)	(2 959 932)
Résultat comptable de l'exercice				
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	195 645	249 083	308 502	136 226
Provisions réglementées	1 924		1 229	695
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	2 767 451	(1 129 489)	(1 226 403)	2 864 365

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Subventions fonct		618 408	13 071	(29 949)	575 388
Fonds dédiés		240 160	(15 809)	(54 294)	201 675
TOTAL		858 568	(2 738)	(84 243)	777 063

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Dotations		2 454	611		1 843
TOTAL		2 454	611		1 843

Charges à Payer

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 144
Dettes fiscales et sociales	1 191 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	15 958
TOTAL	1 383 281

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 14/05/20

Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Sur opération de gestion	11 227	771
Cession d'éléments d'actifs	368	775
Quote-part des subventions d'investissement	59 948	777
Reprises sur provisions	161 267	78

TOTAL

232 811

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Sur exercice courant	6 476	671
Sur opérations en capital	919	675

TOTAL

7 395

Effectif Moyen

ASIMAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 14/05/20
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	28	
Agents de maîtrise et techniciens	35	
Employés	482	
Ouvriers		
TOTAL	545	